

REVUE DE PRESSE DECEMBRE 2012

LIN

A l'occasion de son congrès annuel à Paris, la confédération européenne du lin et du chanvre (CELC) dévoile ses nouveaux instruments de valorisation de la filière.



European Flax est le nom de la marque qui garantira l'origine et l'authenticité de la fibre de lin européenne. Elle sera apposée de façon à attester de l'origine européenne de la fibre et de son standard de qualité premium sur les différents marchés cibles : mode, maison, design, éco-construction, matériaux composites... En ce sens détaillé, Marie-Emmanuelle Belzung (au centre ci-dessus), secrétaire générale de la CELC, « European Flax fonctionnera comme une marque ombrelle. Elle s'inscrit dans notre objectif d'élargir les débouchés sectoriels du lin européen depuis le luxe

jusqu'aux débouchés éco-responsables et éco-performants. Elle devient également un instrument fort de la promotion que nous comptons intensifier cette année en direction des nouveaux marchés géographiques notamment en Chine au Japon puis en Inde. » L'organisation, qui fédère les exploitations européennes à l'origine de près de 70 % de la production mondiale de lin teillé, repositionne dans le même temps son label Masters of Linen réservé aux transformateurs, filateurs, tisseurs, éditeurs de tissus. La vocation de la marque collective est d'être réservée à un club sélectionné sur des critères complémentaires. Un filateur pourra disposer du label s'il justifie de 98 % de son approvisionnement en lin teillé européen, et si sa production est réalisée au sein de l'espace éligible au cumul paneuropéen. Pareillement, pour être éligible au label lin 100 % européen et bénéficier de la promotion correspondante, un tisseur doit réaliser sa fabrication en Europe. Et son approvisionnement en fil et /ou tissu de lin européen ne peut être inférieur à 55 % du total de ses achats annuels de lin.

L'année qui s'ouvre sera pour l'organisation celle de la phase 2 de son programme de promotion triennal Be Linen cofinancé par l'Union Européenne, l'Etat français et la profession. Film promotionnel, participations aux principaux salons professionnels européens, programmes de formations aux écoles de design et B to B sont quelques uns des instruments qui mettront en particulier l'accent sur les réponses de la filières lin aux attentes des marchés de l'art de vivre, des textiles de maison et des textiles composites.

Fashion daily news 04/11/12

Le lin encore à l'honneur dans les collections printemps-été 2013

Le retour aux fibres fondamentales, coton, laine, et lin se confirme. « Les consommateurs exigent un rapport qualité-prix optimal ». Du coup, chez les tisseurs du Nord par exemple, on insiste sur les toiles sobres unies intemporelles sans que cela soit plat. Il faut du grain, du caviar, du piqué, des armures carrées. Et on apprécie d'autant plus ces valeurs sûres que le toucher rustique, flammé est contredit par la sobriété du duo noir et blanc. Le

Journal du Textile 20/11/2012

Salim Maâchi fabrique des torchons de luxe en lin made in Normandie



Algérien d'origine, Normand de coeur, Salim Maâchi cultive les talents. Son linge de maison haute couture, créé en Mayenne, vendu au Japon ou aux États-Unis, transite par une entreprise d'insertion d'Alençon (Orne).

L'atelier abrite ses créations : des tissus en lin, dont il a choisi chaque fil, imaginé chaque motif... Une belle matière qu'il transforme sur place. « Je donne aussi des petites séries de torchon à faire au Collectif d'urgence, à Alençon. » Une dizaine de femmes sans emploi travaillent au sein de cette entreprise d'insertion. « Le torchon reste facile à faire. Travailler en local, c'est essentiel pour moi. Au-delà de 50 kilomètres, ça ne m'intéresse plus », assure le créateur. Il confie d'ailleurs ses broderies à l'Esat de Condé-sur-Noireau, et c'est celui de Flers qui lui a fabriqué un meuble d'exposition pour son show-room. « Je gagne en coût de transport, je contrôle tout, je peux suivre ma création. Et puis j'ai une souplesse et une réactivité qui plaisent à mes clients. »

Ces derniers sont Européens, mais aussi Japonais, Coréens, Taïwanais, Américains. Sa marque Culture Maison est présente dans des boutiques à Paris, Saint-Tropez, Megève, Courchevel... Salim Maâchi vient de signer avec les Galeries Lafayette. Son beau linge sera bientôt en vente dans cette enseigne, tout comme chez Globus, son équivalent en Suisse. Par contre, il a refusé une proposition de La Redoute. « C'est mon luxe ».

entreprises.ouest-France.fr 17/11/2012

Trophées PME « Bougeons-Nous » : « Entreprise artisanale » : Lemaître Demeestere lauréat

Les Trophées PME « Bougeons-Nous » ont mis en lumière 5 PME qui, par leur dynamisme, résistent à la crise.

Avec entre autres, Lemaître Demeestere qui se cache derrière l'une des plus anciennes entreprises textiles de France, avec 177 ans d'existence. Cette PME fabrique et commercialise des tissus d'ameublement et de décoration haut-de-gamme, plus particulièrement en lin. 100% de la production est réalisée dans les ateliers d'Halluin dans le Nord, employant 30 personnes. Ce savoir-faire traditionnel réussit à séduire hors de nos frontières puisque en 4 ans, l'entreprise est passée de zéro à 20% du chiffre d'affaires à l'export en 2012, avec les Etats-Unis comme premier marché. Le Made in France est donc à l'honneur !

Les Échos 25/10/2012



Des renforts de menuiserie en fibres de lin pour remplacer l'acier

La start-up héraultaise Innobat a développé un biomatériau en fibre de lin permettant de fabriquer des profilés et des renforts de menuiseries. Ce composite biosourcé réduit l'impact environnemental des produits qui l'utilisent.

Le président d'Innobat est certain que la fibre de lin est l'avenir de l'écoconstruction. Au mois de mars 2011, un prototype de profilé en matériau composite de fibre de lin, a vu le jour ce qui a permis de démontrer qu'il avait les performances thermiques et mécaniques attendues. Cette société de Montpellier a reçu la distinction "JEC Innovation Awards 2011" dans la catégorie "Matériaux biosourcés". Cette start-up a donc été présentée aux industriels de la menuiserie et a reçu un accueil favorable.

Mais pourquoi le lin ? "Une filière industrielle de la fibre de lin existe déjà en France pour le textile", explique le président d'Innobat, "ce qui nous garantit des volumes de production, de qualité et de traçabilité".

Pour les menuisiers, le matériau biosourcé présente un gain de poids non négligeable. Le matériau, s'il n'est évidemment pas aussi résistant que l'acier, présente toutefois la résistance nécessaire pour répondre aux normes en vigueur dans les menuiseries. En termes d'isolation, les gains sont

également très significatifs.

Et l'avenir ? La société travaille actuellement sur des projets de systèmes complets avec profilés réalisés dans le biomatériau, et sur des volets battants, ou des coffres de volets roulants, afin de résoudre les problèmes liés à l'isolation. Des produits, dont les caractéristiques sont déjà bien avancées au niveau des formes et des matériaux devraient exister en 2014 pour une mise sur le marché en 2015 ou 2016. Enfin la société inaugurera, peut-être, une usine éco-conçue de "pultrusion" (un procédé particulier d'extrusion) qui permettra d'allier les fibres végétales et des résines biosourcées.

Batiactu.com 23/11/2012

AGRICULTURE

Conditions de récolte - Alain Blosseville : « Le suréquipement comme assurance récolte »

Alain Blosseville, agriculteur en Seine-Maritime, témoigne de chantiers de récoltes perturbés par les conditions climatiques. « Le lin d'abord a souffert du climat tout au long de la campagne. Il s'est d'abord fortement développé au printemps puis a subi les pluies d'été qui ont allongé le temps de rouissage. J'ai fini de le ramasser fin septembre, jusqu'au dernier jour possible, avant le retour des pluies. Finalement, cette année nécessitait de gérer les risques au mieux en choisissant entre des lins n'ayant pas eu un temps de rouissage suffisamment long, dans mon cas, et humides, pour ceux qui ont trop attendu. Au niveau national, il reste 7 à 8.000 ha à ramasser. Je crains qu'ils ne soient perdus. » Le producteur obtient un rendement et une qualité corrects. Des résultats qu'il met sur le compte de l'efficacité et de la réactivité. « Il fallait être présent le moment venu avec le matériel nécessaire, soit quand même, dans mon cas, mon propre équipement plus celui d'une entreprise et d'un voisin qui avait terminé. »

Quant aux betteraves, une seule sucrerie est présente sur le département, pourtant elle travaille au ralenti. « Heureusement que des entreprises du secteur possèdent des machines avec trémie qui peuvent arracher dans les conditions actuelles. Sinon la sucrerie, qui doit impérativement tourner en continu, aurait dû fermer. » Alain Blosseville doit encore récolter les trois quarts de ses surfaces. Les premiers résultats affichent un rendement peu élevé mais une bonne densité donc finalement un niveau plutôt bon de sucre ramené à 16°.

« Les ensilages de maïs sont en cours, mais se font dans la douleur. » Les ensileuses tournent, les tracteurs ont du mal à suivre. « Pour les pommes de terre, c'est aussi la galère. » Dans le département, la moitié des surfaces n'ont pas été récoltées, un tiers chez Alain Blosseville. « L'impatience grandit chez les producteurs qui veulent profiter des prix hauts. » Et la crainte du coup de gel, qui pourrait détruire la récolte, prend de l'ampleur. Là encore, le matériel est important. « Les machines tractées ne passent pas. Nous avons acheté une automotrice en urgence pour être en mesure de récolter. La trémie intégrée dispense de la remorque qui ne peut pas entrer dans les champs. Il est possible de louer le matériel mais c'est la course à la disponibilité. Nous avons déjà envisagé cet achat, les conditions de l'année l'ont déclenché. »

Investir plutôt que de perdre sa récolte

L'équipement se révèle un élément essentiel pour faire face à ces conditions difficiles. « Cette année, il faut être équipé, voire suréquipé, pour sauver sa récolte. C'est comme une assurance. Je compte aussi sur la possibilité d'avoir recours aux services d'une entreprise, à la location, à l'entraide mais, sur un secteur, tout le monde a les mêmes besoins au même moment. Mon choix d'acheter une automotrice pour mes pommes de terre n'est pas forcément raisonnable mais cette année j'ai préféré cette option à la perte de ma production. »

« Du fait de ces éléments perturbateurs, j'ai pu semer seulement 20 % de mes surfaces de blé et d'orge d'hiver alors que je devrais avoir terminé. » Pour l'instant, l'inquiétude se porte sur les récoltes encore en cours. Ensuite, il s'agira de s'inquiéter des conditions de semis et de levée des cultures suivantes...

Terre-net.fr, 30/10/12

Le lin et le chanvre doivent travailler pour profiter du verdissement de la Pac

Les filières de production de lin et de chanvre espèrent profiter du verdissement des soutiens de la Pac en se faisant reconnaître comme cultures à faible impact sur les milieux. Mais une chose est sûre: les parcelles de ces deux cultures ne seront pas prises en compte directement dans les 7% de surfaces d'intérêt écologique. Cela reviendrait à un recouplage des aides, estime la Commission européenne.

Les filières lin et chanvre réunies au niveau européen au sein du CELC (Comité européen du lin et du chanvre), qui tenait son assemblée générale les 18 et 19 octobre à Bruxelles, comptent sur la réforme de la Pac pour préserver leur production, voire lui permettre de se développer. Comme beaucoup de cultures dites économes en intrants (le lin et le chanvre mais également la luzerne par exemple), les professionnels voient une opportunité dans le verdissement du premier pilier de la Pac qui, selon la proposition de la Commission européenne, atteindrait 30% des paiements directs. Ils voudraient que les surfaces de ce type de cultures puissent être comptabilisées dans les 7% de surfaces d'intérêt écologique (un des trois critères de verdissement). « Ce n'est pas possible », a prévenu Yves Madre, conseiller du commissaire européen à l'agriculture, Dacian Ciolos. « Si nous l'acceptons, cela reviendrait à coupler 30% des soutiens directs de la Pac à ces productions. Vis-à-vis de nos engagements auprès l'Organisation mondiale du commerce, ce sera immédiatement attaqué », a-t-il précisé.

Equivalence

Ce qui ne veut pas dire que le lin et le chanvre ne pourront pas bénéficier du verdissement. Le commissaire européen a mis sur la table des négociations la notion d'équivalence, qui permettrait à une démarche nationale certifiée de faire la démonstration de son équivalence en termes d'impact sur l'eau, le sol ou encore la biodiversité avec les mesures proposées par Bruxelles. Yves Madre a invité la filière à « travailler dans cette voie ».

Autre demande de la filière : bénéficier d'aides couplées comme le prévoit la proposition de réforme de la Pac pour les secteurs jugés particulièrement importants d'un point de vue social ou environnemental. Cette décision revient aux États membres qui activeront ou non la mesure. Mais « l'enveloppe pour les aides directes n'est pas extensible du fait de nos engagements à l'OMC (boîte verte) », prévient Yves Madre.

Enfin, sur le volet organisation des marchés, la filière espère également des avancées : « Nous serions très intéressés par des instruments qui nous permettent de mieux maîtriser l'offre par rapport à la demande » afin de limiter la volatilité des cours, explique Frédéric Douchy, président du CELC. « Mais les interprofessions n'obtiendront jamais l'autorisation de gérer des volumes ou des prix, assure Yves Madre, ce serait dépasser le droit de la concurrence ». Le fonds mutuel (abondé par les professionnels et cofinancé par l'UE) proposé dans le réforme aux organisations de producteurs a été conçu pour stabiliser les revenus des producteurs mais pas les prix du marché.

AGRA PRESSE 29/10/12

Les marchés céréaliers sous pression dans un contexte de forte réduction des stocks de maïs

La situation des marchés céréaliers, blé et maïs en tête, reste critique, selon le rapport dressé par le département de l'Agriculture américain, le spectre d'une crise alimentaire majeure persiste, même si, à court terme, les tensions sur les prix se sont un peu calmées.

La récolte de maïs 2012-2013 sera la plus mauvaise depuis 6 ans et le niveau des stocks a fondu de 37% (à peine 20 jours de consommation).

Selon un spécialiste d'une société de courtage, « il faut augmenter les prix et réduire la demande immédiatement pour éviter un risque de pénurie ».

Au niveau mondial, la tendance n'est pas très favorable, avec une production revue encore en baisse en octobre. La sécheresse a aussi fait des dégâts en Europe de l'Est, où la production pourrait chuter de 40%. De ce fait, les conditions climatiques dans les prochains mois seront déterminantes pour les marchés agricoles. En cas de mauvaises surprises, la menace d'une crise alimentaire ne serait plus à exclure.

L'USDA n'a pas constaté non plus d'amélioration pour le blé. Seule éclaircie : le soja : les rendements ont augmenté, en même temps que la surface cultivée.

En France, la récolte de blé et de maïs est plus abondante que prévu. La récolte de blé tendre est estimée à 35,9 millions de tonnes cette année, presque 2 millions de plus qu'il y a un an. Pour le maïs, l'orge ou le colza, le constat est le même : la campagne sera bonne. Une production plutôt abondante et en prime des prix hauts.

Les Échos 19/10/2012



L'agriculture en quête de talents

L'agriculteur, deuxième employeur de France, recrute. Au rythme de 50.727 nouveaux CDI en 2011 et plus de million de CDD. Des dizaines de postes sont à pourvoir dans ce secteur, qui emploie 1,2 million de travailleurs, soit 3,5 % de la main d'oeuvre nationale sur 55% du territoire français. Si le nombre d'exploitations agricoles a chuté de 665.000 en 2000 à 490.000 aujourd'hui, les surfaces cultivables n'ont pas diminué. Et les exploitations plus vastes requièrent du personnel. Et pourtant 12.000 emplois sont non pourvus. En effet, seuls 14% de Français pensent que l'agriculture embauche. L'activité souffre d'un déficit d'image. A charge, donc aux professionnels de redorer le blason d'une profession méconnue mais en pleine évolution.

La formation devient également clef, face à l'expertise technique requise. Il faut donc fidéliser notamment les travailleurs saisonniers et de leur procurer un revenu viable. De plus, la fidélisation passe aussi par l'amélioration des conditions de travail.

Ainsi, certains agriculteurs se regroupent en sociétés et développent des formes d'intéressement ou instaurent un 13ème mois ou des comités d'entreprise. Pour la première fois, les CDI agricoles ont progressé de 11,5% entre 2010 et 2011.

Les Échos 06/11/2012

ECONOMIE



Le Salon « Made in France » fait son show

Plus que jamais en vogue, le « made in France » tient son premier salon à Paris, au moment où l'on prône le patriotisme économique comme un des remèdes à la crise.

Plus récemment, la question a été relancée par une couverture du quotidien Le Parisien montrant Arnaud Montebourg posant en marinière française.

Selon un sondage fin octobre, 78% des Français se disent favorables à la proposition du ministre de créer, dans les supermarchés, des rayons réservés aux produits fabriqués en France.

Les grandes absentes du salon seront toutefois les entreprises du secteur numérique. D'autres produits sont en outre estampillés français alors qu'ils ont seulement été assemblés dans le pays après avoir été fabriqués en Chine ou ailleurs.

Aussi, plusieurs labels ont ainsi fait leur apparition pour aiguiller le consommateur.

L'Alsace 09/11/2012